



Lettre ouverte aux élus de Seine et Marne

Madame, Monsieur,

A quelques semaines de l'échéance du 1^{er} avril, date à laquelle doivent être rajustées les retraites, pensions et compléments retraites, l'intersyndicale des retraités de Seine-et-Marne (regroupant UTR-CFDT, UNIR CFE-CGC, USR-CGT, FGR-FP, SFR-FSU, UNSA Retraités, UDIR CFTC) refuse de s'inscrire dans le débat conduisant à une austérité renforcée.

Les réformes passées ont accru les inégalités de pensions et le taux de pauvreté des personnes âgées se creuse. Comme l'ensemble des salariés, les retraités ont vu leur niveau de vie régresser en 2011 (étude INSEE), les pensions perçues par les nouveaux retraités, tous régimes confondus, sont mises à mal par les réformes successives depuis 1993

Vous êtes sénateur (trice) de Seine-et-Marne et vous votez les lois.

Des millions de retraités attendent des réponses à la question suivante :

« Comment entendez-vous enrayer la dégradation de leur pouvoir d'achat encore accentuée par l'adoption des premières mesures gouvernementales ? »

- Face à la multiplication des charges qui pèsent sur eux (dépenses contraintes, contribution de solidarité de 0,3%, nouvelles bases d'imposition, Pacte de Compétitivité, réduction de 10 milliards qui affaiblira les services publics, hausse de TVA qui amputera le pouvoir d'achat, éventuelle désindexation des pensions et des retraites...), une revalorisation substantielle des pensions et retraites, allant au-delà de la simple prise en compte de l'inflation, s'impose.

Anciens salariés, les retraités ont en leur temps contribué solidairement à l'édification de la richesse nationale. Aujourd'hui, ce n'est donc pas une aumône qu'ils quérissent mais une reconnaissance de leur juste place au sein de la société se traduisant -entre autres- par les moyens financiers de vivre dignement leur vie de citoyens dans le cadre de la solidarité nationale.

vous engagez-vous donc à revoir le mécanisme de revalorisation des pensions dans le sens d'une meilleure prise en compte des retraités dans le partage de la richesse nationale ?

Pour notre part nous ne voulons plus de pensions inférieures au SMIC et revendiquons une revalorisation pour tous avec un effort supplémentaire pour les basses pensions.

- Concernant le coût de la santé, la part restant à la charge des patients ne fait que croître et de nombreux Français (15%) renoncent à se soigner pour des raisons financières. Les inégalités territoriales ne cessent de s'aggraver. Le désert médical seine et marais ne permet plus de se soigner en ophtalmologie, pneumologie, psychiatrie ... et bientôt en médecine générale. Comment entendez-vous lutter contre les inégalités croissantes en matière de santé et vous attaquer au recul du service public de santé, pour tous et partout, en particulier dans notre département où le surcoût des déplacements contraints vient s'ajouter à celui des soins ?

Pour notre part, nous exigeons le maintien et le renforcement des structures publiques existantes (les centres hospitaliers), nous refusons les dépassements d'honoraires et nous demandons les moyens nécessaires pour l'accès aux mutuelles complémentaires de tous les retraités.

- Quant à la prise en charge de la perte d'autonomie, même en y incluant l'APA, la charge financière, pour en couvrir les frais, tant à domicile qu'en établissement, est de plus en plus insupportable pour une immense majorité de personnes.

Pour nous, cette prise en charge doit être assurée par la solidarité nationale au sein de la Sécurité sociale et financée par une cotisation progressive et universelle basée sur la totalité des revenus et non par une taxation spécifique des seuls salariés et retraités.

Comment entendez-vous faire aboutir cette revendication ?

Dans l'attente de votre réponse, que nous ferons connaître à l'ensemble de nos adhérents, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

P/o. Arlette ROUYEYRE

Contact : UDCGT, 15 rue Pajol 77007 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 10 31 89

Adresse électronique : usrcgt-ud77@orange.fr